

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « *chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ La France reconnaît la responsabilité de ses gouvernements dans l'abandon des Harkis



Vous trouverez sous ce lien, le discours intégral de François Hollande.

Cliquez SVP sur ce lien : <http://ldh-toulon.net/la-France-reconnait-la.html>

Harkis: les deux erreurs et l'oubli historiques coupables de François Hollande

Source : <http://eric-verhaeghe.entreprise.news/2016/09/25/harkis-deux-erreurs-loubli-historiques-coupables-de-francois-hollande/>



Erreur historique n°1: la défaite militaire

Dans son discours aux Invalides, François Hollande prétend:

Pendant la Guerre d'Algérie, pour contrôler un territoire de plus de 2 millions de kilomètres carrés qu'elle ne pouvait pas soumettre, l'Armée française a recruté des supplétifs parmi la population.

Si l'invention des harkis découle effectivement des « harkas », des forces auxiliaires levées pour pacifier les campagnes à partir de 1954, il est inexact de laisser entendre que l'armée française ne serait pas parvenue à « soumettre » le territoire algérien. On touche ici à la fameuse controverse de la victoire militaire mais de la défaite politique en Algérie, mal reconnue par la 5^e République.



Dans la pratique, l'armée française s'est organisée en Algérie, dès 1952, pour infliger au FLN une défaite militaire. Cette stratégie efficace permet notamment de remporter la « bataille d'Alger » en 1957. Début 1958, la bataille des frontières se transforme en fiasco pour l'Armée de Libération Nationale (ALN) algérienne. Courant 1958, le plan Challe permet de diminuer considérablement l'accès de l'ALN (qui campe en Tunisie) au territoire algérien, de telle sorte qu'au tournant entre 1959 et 1960, l'armée peut considérer qu'elle est en passe de vaincre la rébellion.

En réponse à la lettre de référence, le Service Historique de l'Armée de Terre a l'honneur de faire connaître qu'il ne possède aucunes archives sur les sujets évoqués.

Toutefois, un document établi par le "Bureau d'aide aux musulmans français" - Hôtel National des Invalides - 75007 PARIS - avec le numéro 270 en date du 27 mai 1975, fait état des chiffres suivants :

- Effectif des supplétifs (harkis, noghannis) incorporés en Algérie
 - environ 200.000
- Supplétifs emprisonnés par le F.L.N. après l'indépendance
 - environ 2.500.
- - Supplétifs disparus ou exécutés par le F.L.N.
 - environ 150.000.

Entretemps, le général De Gaulle a posé le principe d'un recours à l'autodétermination en Algérie, et celui d'une recherche de solution politique. Cette orientation rend inutile une victoire militaire...

Sur le fond, il n'en reste pas moins que la France aurait pu garder, au tournant des années 1960-1961, la maîtrise militaire du terrain et vaincre la rébellion armée. Cela ne signifie bien entendu pas que l'émergence d'un sentiment national algérien était vouée à l'échec. En revanche, celui-ci aurait probablement pu prendre une autre forme que cette débâcle de 1962 où les Pieds-Noirs rentrent en France avec leurs seuls yeux pour pleurer, et où les 250.000 harkis deviennent les naufragés de l'histoire.

Erreur historique n°2 : la responsabilité de la France dans les massacres de harkis

Plus loin, dans son discours, François Hollande pose un autre étrange principe :

Je reconnais les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des Harkis, des massacres de ceux restés en Algérie, et des conditions d'accueil inhumaines des familles transférées dans les camps en France.

Ah! Comme il est bon de se sentir coupable de tout! Quelle jouissance!

Or, si la France est effectivement coupable d'avoir abandonné ses harkis et d'avoir très mal accueilli ceux qui parvinrent à rejoindre la métropole, lui attribuer la responsabilité des massacres en Algérie constitue une véritable imposture historique.

Ces massacres furent en effet commis par la seule volonté des Algériens, essentiellement de l'ALN, qui n'eut aucune pitié pour ces combattants qu'ils avaient trouvés face à eux durant la guerre d'indépendance. On peut comprendre cette dureté, mais en rejeter la responsabilité sur la France est une contre-vérité.

Rappelons qu'on estime à plusieurs dizaines de milliers les massacres de harkis en 1962 et sans doute 1963. Rappelons aussi que les harkis ne furent pas les seuls à subir la violence de l'armée algérienne de libération. Près de 800 Européens civils et désarmés furent massacrés à Oran le 5 juillet 1962 sans que l'armée française ne lève le petit doigt pour les défendre, et alors même que les accords d'Evian étaient signés depuis plusieurs mois...



Si la France peut se sentir responsable des massacres, c'est effectivement pour sa stricte observance d'accords de paix qui ont manifestement beaucoup moins engagé la partie algérienne...

Le coupable oublié historique de François Hollande

Sur le fond, portée par une culpabilité qui préface l'effondrement narcissique français, l'élite administrative de l'époque a mené une véritable guerre intérieure aux Pieds-Noirs et aux Harkis. Ce fut notamment le cas de Louis JOXE, secrétaire d'Etat aux affaires algériennes, qui donna, en juillet 1962, des instructions pour la chasse aux harkis et pour leur reconduite en Algérie en cas d'arrivée intempestive en métropole.



Louis JOXE (1901/1991)



Pierre JOXE (1934/.....)

Louis Joxe a, dans cette affaire, les mains couvertes de sang. Il était énarque. Son fils, Pierre Joxe, l'est aussi. Pierre Joxe est sorti de l'ENA en 1962, dans la promotion Albert CAMUS, qui était Pied-Noir. Pierre Joxe était « dans la botte » et a choisi la Cour des Comptes comme corps de sortie. Il en est même devenu premier président en 1993. Vingt ans après l'affectation de Pierre Joxe à la Cour des Comptes, François Hollande sortait de l'ENA et choisissait lui aussi la Cour des Comptes.

Par la suite, François Hollande a gravité dans l'entourage de Pierre Joxe, qui soutenait Jacques Delors (père spirituel de François Hollande).

Entre amis, on ne pouvait se faire de mauvaises manières. Hollande ne pouvait citer ouvertement Louis Joxe et sa lourde responsabilité dans la mort des harkis. Il a préféré en attribuer la faute à la France dans son ensemble.

Appliquant les ordres du général De Gaulle après Evian Louis Joxe interdit de secourir les musulmans menacés

On reste un peu sur notre faim. Reste à savoir si François Hollande aurait présenté ses excuses aux harkis si Pierre JOXE n'avait pas fait de désagréables sorties sur le quinquennat.

Cliquez, SVP, sur ce lien pour lire l'intégralité : http://www.huffpostmaghreb.com/2016/09/25/marche-trois-horloges-fer_n_12183358.html?utm_hp_ref=algeria

2/ France : La mémoire de la guerre d'Algérie de nouveau dans le débat politique

Source : <http://www.lorientlejour.com/article/980547/france-la-memoire-de-la-guerre-dalgerie-de-nouveau-dans-le-debat-politique.html>

La question sensible de la mémoire de la guerre d'Algérie revient dans le débat politique en France, l'opposition de droite proposant notamment une loi qui prône une « reconnaissance de la responsabilité » de Paris dans « l'abandon et le massacre des harkis ».



Cette proposition de loi fait écho aux réclamations des harkis, Algériens anciens supplétifs de l'armée française, qui demandent que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité.

Portée par 84 députés, le texte prévoit notamment que Paris « s'engage à réparer les préjudices moraux et matériels subis par les harkis qui ont été abandonnés et massacrés en Algérie » ou « relégués dans des camps de fortune en France » à l'issue du conflit (1954-1962).

Après les accords d'Evian le 18 mars 1962, 55.000 à 75.000 harkis, ont, selon les historiens, été abandonnés en Algérie et victimes de sanglantes représailles. Quelque 60.000 ont été admis en France. Avec leurs descendants, leur communauté est estimée à 500.000 personnes.

Le 19 mars dernier, entre 150 et 200 d'entre eux avaient manifesté à Rivesaltes (sud), où plus de 20.000 harkis avaient été enfermés dans des conditions insalubres, pour dénoncer leur « *abandon* » par la France.

L'opposition de droite a aussi déposé une proposition de loi visant à abroger la date du 19 mars, retenue dans une loi de 2012 pour en faire une journée nationale à la mémoire des victimes du conflit algérien. Cette date n'en finit pas de susciter la polémique parmi les anciens protagonistes.

La proposition de loi est portée par cinq députés du sud de la France, où sont installés de nombreux "pieds-noirs", les Français rapatriés d'Algérie, électorat traditionnellement à droite.

Ces députés jugent « *déplorable* » le choix du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu au lendemain des accords d'Evian qui ont posé les jalons de l'indépendance de l'Algérie après 132 ans de présence française.

Le cessez-le-feu reste en effet une blessure pour la communauté "pied-noir", contrainte à l'exil après 1962 et qui représente aujourd'hui un million de personnes en France, ainsi que pour les harkis, qui estiment que le 19 mars 1962 marque le début de leur « *massacre* ».



Rivesaltes a été un camp de la honte, pendant de très longues années, pour la France des années 60 : les harkis, ces Français musulmans qui ont fui les massacres du FLN algérien, y ont été « parqués » par le gouvernement gaulliste en 1962, provisoirement a-t-on dit au début... Du provisoire qui a duré une génération.

Le mois dernier, le président socialiste François Hollande a justifié cette date de commémoration en expliquant qu'elle marquait « *le début de la sortie de la guerre* ».

La guerre d'Algérie reste une plaie qui n'en finit pas de cicatriser dans l'histoire française. La guerre n'a été qualifiée comme telle qu'en 1999 par les autorités françaises, qui parlaient jusque là de simples « *événements d'Algérie* »

NDLR : *Nous constatons, à l'approche d'élections majeures, l'intérêt soudain de nos politiques à nos causes mémorielles. Quels délices ! Mais nous n'en sommes pas dupes...*

3/ **Alger : Le marché des trois horloges à Bab-el-Oued bientôt fermé**

Source : http://www.huffpostmaghreb.com/2016/09/25/marche-trois-horloges-fer_n_12183358.html?utm_hp_ref=algeria

Extrait [...Situé au cœur du quartier populaire de Bab el Oued, ce marché dont la construction remonte à l'ère coloniale constitue selon le premier responsable de la commune un véritable "point noir" suscitant moult désagréments tant pour les riverains que pour les automobilistes de passage.

La décision de fermeture du marché intervient pour mettre fin à la situation chaotique qui sévit notamment du fait des amas de déchets générés par les vendeurs inconscients et de l'obstruction du trafic routier gagnant même les artères principales à grande circulation.



Plus de 140 agents d'hygiène de la commune ont été mobilisés pour suppléer aux efforts des personnels de Netcom et Asrout pour l'enlèvement des ordures amoncelées le long des trottoirs et de la chaussée dégageant des odeurs nauséabondes qui sont sources de maladies outre la dégradation de l'environnement dont ils sont responsables....

4/

L'identité retrouvée de l'étranger – auteure J. HAYAT -

http://www.huffpostmaghreb.com/jeannine-hayat/lidentite-retrouvee-de-le_b_12178048.html?utm_hp_ref=algeria&ir=Algeria



Après *Meursault, contre-enquête*, le beau roman de Kamel Daoud inspiré par *L'étranger* de CAMUS, voici que paraît aux devantures des libraires un ouvrage d'Alice Kaplan intitulé *En quête de l'étranger!* Le projet de la professeure de littérature française à l'université de Yale était audacieux: écrire la biographie -oui, la biographie- d'un des romans les plus remarquables du 20^e siècle. Mais le résultat est concluant.

Avant d'ouvrir le volume, le lecteur peut ressentir une légère appréhension tant sont nombreux les ouvrages consacrés à ce roman magique. Or, c'est l'inverse qui se produit : la lecture de l'essai, habilement rythmé, est un véritable bonheur ! Au fil des chapitres, on redécouvre non seulement la genèse et la réception du chef-d'œuvre mais des pans entiers de l'existence de CAMUS, désormais éclairés dans une lumière plus nette.

Son singulier travail de biographe a permis à Alice KAPLAN de croiser les données relevant de l'existence camusienne avec des informations contextuelles, historiques et culturelles. Certes, en France, la démarche paraît *a priori* surprenante. Mais, dans son prologue, Alice Kaplan cite en référence un essai pionnier de Michael GORRA intitulé *Portrait of a Novel*, biographie consacrée au roman de Henry James, *Un portrait de femme*.

Selon l'hypothèse d'Alice Kaplan, le premier mariage de Camus avec Simone HIE, en 1934, n'aurait pas été seulement un échec. L'union aurait eu des implications favorables, notamment sur l'art du romancier. Le déracinement de Camus dans la famille bourgeoise de sa première épouse aurait fourni son premier élan à

L'étranger. En effet, grâce à sa belle-mère, le docteur Sogler, Camus a pu emménager à Alger, dans le quartier bourgeois d'Hydra. Il a ainsi placé à distance une jeunesse vécue dans la misère afin de mieux la sublimer.

Le fait de s'éloigner géographiquement de Belcourt a paradoxalement donné au romancier la liberté de situer la première partie de son roman dans le monde des pauvres. Selon la formule pertinente d'Alice Kaplan, "*L'étranger* n'est pas un livre que Camus a écrit sur lui-même, mais un livre qu'il a trouvé en lui."



Vue générale de BELCOURT

Quelques années après son divorce, Camus s'est également éloigné d'Alger au profit de la France. On découvre dans *En quête de l'étranger*, outre l'exploitation de nouvelles archives, un tableau vivant de la période de la guerre. L'évocation de la vie quotidienne de Camus dans Paris occupé est très réussie, de même que le chapitre consacré au travail de l'édition, en période de pénurie de papier.



Concernant la seconde partie de *L'étranger*, Kaplan insiste sur le rôle inspirateur pour son auteur de ses fonctions de journaliste au quotidien *Alger Républicain*. Chargé de couvrir les procès politiques entre 1938 et 1939, il était devenu un familier des audiences judiciaires. Grâce à une méticuleuse compilation, Alice Kaplan a retrouvé les dossiers qu'il a suivis et exploités.

On peut citer l'affaire Hodent du nom d'un agent technique employé par le gouvernement, qui fut victime d'une machination. Suite aux articles de Camus d'ailleurs, l'homme a heureusement été acquitté. Citons encore l'affaire du cheikh El Okbi, équivalent français de l'affaire Dreyfus. À l'occasion de ce procès retentissant, Camus a croqué toute une galerie de personnages pittoresques, au parler typique.

Plus encore que Jean Grenier, Pascal Pia, le journaliste qui avait recruté Camus à *Alger Républicain* est un personnage central d'*En quête de l'étranger*. Dans sa biographie de Camus, Olivier Todd avait déjà souligné le rôle décisif de Pascal Pia, à la fois mentor et ami intime de Camus. Alice Kaplan héroïne à son tour celui qui a introduit Camus dans le milieu littéraire français, notamment auprès d'André Malraux, si influent chez Gallimard.

On supposait déjà, également grâce à Olivier Todd, que l'altercation vécue -entre les frères Raoul et Edgar Bensoussan, Juifs d'Oran, et un Arabe- sur la plage de Bouisville, avait pu inspirer la scène où Meursault tire sur l'homme sans nom. L'apport essentiel du livre d'Alice Kaplan est de divulguer un nom, permettant de lever l'anonymat du personnage de l'Arabe.



Plage de BOUISVILLE près d'ORAN

L'essayiste a retrouvé la trace de cette rixe dans un article d'Alger Républicain, daté du 31 juillet 1939. L'Arabe est désormais doté d'une identité. Il se serait appelé Kaddour Touil. L'essayiste a même rencontré son frère et sa sœur à Aïn-el-Turck. C'est d'après leur témoignage, qu'elle se plaît à conclure son ouvrage sur une réconciliation imaginaire entre Albert Camus et Kaddour Touil. Une fin apaisante pour un ouvrage de haute tenue.



« Je suis arabo-morvandiau ! » Invité lundi 26 septembre sur BFM-TV et RMC, Arnaud Montebourg a rendu hommage à son grand-père maternel, originaire d'une famille berbère d'Algérie, afin d'illustrer sa conception de l'identité française. « C'était un Arabe, j'en suis très fier, il m'a beaucoup transmis », a confié l'ex-ministre, rappelant qu'« un tiers des Français ont un grand-père étranger ».

5/ Nicolas SARKOZY : « Je ne veux pas refaire la guerre d'Algérie »

Source : <http://www.tsa-algerie.com/20160929/nicolas-sarkozy-ne-veux-refaire-guerre-dalgerie/>

Dans son ouvrage *La Cause du Peuple* publié jeudi 29 septembre, Patrick BUISSON, ex-conseiller de Nicolas Sarkozy, détaille des échanges qu'il a eus avec l'ex-président s'agissant de la position française sur la colonisation de l'Algérie.

Dans un chapitre de 18 pages intitulé « *La guerre d'Algérie n'est pas terminée* », l'ex-conseiller critique vivement le fait que sous la présidence de Jacques CHIRAC ait été entretenue « la culpabilité coloniale à longueur de récits, d'émissions, de films, de reconstitutions historiques biaisées », sans que ne soit fait mention des « *aspects positifs de la colonisation* ». Cette « *hypermnésie* » de la France à l'égard de ses propres crimes s'accompagne, selon lui, d'une « *amnésie* » quant aux crimes des « *autres* ».

En arrivant au pouvoir, Nicolas Sarkozy avait accepté d'acter « *une rupture spectaculaire avec l'historiographie pénitentielle dans laquelle avait baigné la présidence chiraquienne* » et la « *culpabilisation collective* » visant à « *faire accepter une immigration de peuplement comme la juste réparation des crimes du colonialisme due aux peuples anciennement assujettis* », écrit Patrick Buisson.

Mais pour l'ex-conseiller, la *realpolitik* a parfois conduit le président Sarkozy à adopter une position moins tranchée qu'attendu. Le président, rapporte-t-il, a en effet tenu des propos anticolonialistes et pro-indépendance algérienne qui permettaient le maintien des relations avec l'Algérie, tout en reconnaissant la responsabilité française envers les Harkis - bien que cette reconnaissance n'ait longtemps pas été sa priorité -.



Ainsi, lors de sa première visite d'État en Algérie début décembre 2007, le président Sarkozy récemment élu avait-il dévié du discours original, qui affirmait : « *Le respect de la mémoire, c'est reconnaître ce que le système colonial avait d'injuste, mais aussi le labeur de ceux qui ont construit sur cette terre et dont certains entretenaient des relations fraternelles avec leurs voisins musulmans* ». Sur le sol algérien, le président a improvisé : « *Oui, le système colonial a été profondément injuste, contraire aux trois mots fondateurs de notre République : liberté, égalité, fraternité.* »

Le président Sarkozy aurait affirmé à son conseiller que la France avait un « *devoir de réparation et une dette morale* » envers les harkis. Il se serait félicité de ne pas avoir « *présenté les excuses que les Algériens (lui) réclamaient* ». Son conseiller qui lui reprochant cependant d'être « *entré en contrition* », le président se serait défendu : « *tu exagères ! Je ne me suis pas agenouillé quand même !* ».

En avril 2012, au cours d'un dîner dans le salon des Ambassadeurs, Nicolas Sarkozy se serait emporté contre le contenu du discours qu'il devait prononcer le lendemain à Perpignan à l'occasion de la remise des insignes de grand officier de la légion d'honneur au général François MEYER, qui avait ordonné le rapatriement de 350 harkis malgré l'interdiction officielle. Le discours parlait de la « *révolution fellagha qui prétendait défendre la liberté des algériens* ».

Le président Sarkozy aurait lancé : « *Épargnez-moi ça ! Je ne veux pas refaire la guerre d'Algérie. Nous n'étions pas chez nous. On ne peut pas condamner la lutte contre l'indépendance... C'était une lutte de libération.* »

Source : <http://www.tsa-algerie.com/20160928/projet-de-grande-mosquee-de-marseille-abandonne/>

Marseille n'aura pas sa Grande mosquée. Le projet de construction d'une grande mosquée à Marseille, lancé en 2007, devrait être officiellement abandonné, lundi 3 octobre, lors de la réunion du conseil municipal de la ville, rapportent ce mercredi les médias français.



La première pierre avait été posée en 2010 par le maire Jean-Claude Gaudin sur le site des anciens abattoirs de Saint-Louis, dont la ville de Marseille est propriétaire. Le projet a depuis piétiné. La mosquée devant être livrée au plus tard en septembre 2016, le permis de construire est désormais caduc. Sont également reprochés à l'association le non-paiement du loyer de 24.000 euros annuels et un défaut d'entretien des bâtiments.

Parmi les raisons de cet échec, le manque de fonds, des dissensions internes à l'association la Mosquée de Marseille et un contexte politique défavorable sont évoqués.

La construction de la mosquée requerrait 22 millions d'euros, dont seule une faible fraction a pu être rassemblée. Les dons de particuliers s'élèvent à seulement 200.000 euros, et les dons internationaux ont été limités pour assurer l'indépendance de la mosquée. Les contributions initiales (166.000 € de la mosquée de Paris, 50.000 € du président du Sénégal, 60.000 € des Comoriens de Marseille, 66.000 euros de l'Algérie) ont été utilisées pour payer le loyer, l'architecte, le bureau d'études, les avocats", affirme à *La Croix* l'imam Abderrahmane GHOU, président de l'association la Mosquée de Marseille. .

L'association a aujourd'hui une dette de plus de 62.000 euros, liée notamment à une accumulation de loyers impayés. Elle souhaite que le projet soit revu à la baisse, que le loyer du terrain à construire soit réduit et que soit rallongé le délai de cinq ans donné pour l'aboutissement du projet.

Laure-Agnès CARADEC, adjointe au maire déléguée à l'urbanisme, estime que les clauses financières n'ont pas été respectées malgré les rappels. Elle se déclare prête à étudier un nouveau projet, "mais pas avec cette association telle qu'elle est constituée aujourd'hui." rapporte *Libération*.

7/ CGT/PCF: Tout le monde n'a pas la chance d'avoir des parents communistes !

Source : <http://www.causeur.fr/pierre-plisonnier-air-france-pcf-40315.html>

Le haut cadre d'Air France déchemisé est le fils d'un ponte du PCF

Extrait : [...Les gros bras de la CGT, qui se sont livrés à ce morceau de bravoure qui restera dans les annales de la lutte du prolétariat contre ses exploiters connaissaient-ils le pedigree de l'homme qu'ils prenaient un plaisir sadique à humilier publiquement ? N'-a-t-il pas subi ce traitement spécial, heureusement de moins en moins fréquent dans les conflits sociaux de

notre temps, en raison de la trahison de classe dont il se serait rendu coupable, lui qui était issu d'une famille exemplaire de la nomenklatura stalinienne française ?



Le fils (au milieu)



Le Père (1913/1995)

Gaston PLISSONNIER : *Chargé de la « montée des cadres » c'est à lui que revient le choix de promouvoir — ou de rétrograder — les cadres militants au sein de la hiérarchie communiste. C'est une personnalité omniprésente dans le fonctionnement du Parti : il assure l'intérim du Secrétariat Général quand Georges Marchais est frappé d'une crise cardiaque en 1976. Les meilleurs connaisseurs du PCF le qualifiaient de « mémoire vivante » du communisme international. La presse le surnommait le " secrétaire perpétuel " du Parti.*

Pierre Plissonnier, en effet, est le fils unique de Gaston PLISSONNIER et de son épouse, née Juliette Dubois, aujourd'hui décédés, qui furent des membres éminents de la hiérarchie du PCF, où ils firent toute leur carrière, depuis leur adhésion à ce parti en 1935 jusqu'à leur retraite au début des années quatre-vingt.

Gaston et Juliette, fidèles parmi les fidèles de la ligne stalino-thorézienne, s'engagèrent dans la Résistance après 1941, lorsque le pacte germano-soviétique vola en éclats après l'attaque des armées nazies contre l'URSS. Ils oeuvrèrent, avec courage et succès, à la reconstitution et au maintien de l'appareil du Parti jusqu'à la libération, ce qui leur valut une ascension rapide dans ses instances, alors que le PCF était au faite de sa puissance électorale...

Gaston et Juliette

[...En 1954, Gaston Plissonnier et Juliette Dubois officialisent leur union à un âge relativement avancé, 43 ans pour lui, 45 pour elle. Pierre est donc « l'enfant de la dernière chance », choyé comme tel et faisant la fierté de ses parents par de brillantes études, comme nombre de fils et filles d'archevêques communistes d'ailleurs. Cela pourrait être une édifiante histoire d'élitisme républicain, si l'on considère que le couple Gaston et Juliette Plissonnier étaient entrés à 15 ans dans le monde du travail. Même s'il était un brillant sujet scolaire, l'accès de Pierre Plissonnier aux étages de direction d'Air France n'est pas étranger au fait que le ministère des transports, tutelle de la compagnie aérienne nationale, entre 1981 et 1984, était détenu par le communiste Charles Fiterman, dont Plissonnier avait favorisé la carrière au sein du parti. L'hérité fit le reste, et le jeune Plissonnier, sut, comme son père, se tirer sans dommages personnels des changements d'orientations opérés au-dessus de lui... En revanche, la mémoire syndicale n'avait pas oublié d'où venait l'homme maintenant chargé de mettre en oeuvre les compressions d'effectifs exigées par les bouleversements économiques intervenus dans le transport aérien. La brutalité dont il fut la victime n'avait donc rien de fortuit.

8/ Colloque CONDOM les 15 et 16 octobre 2016 – Info de G. BELMONTE -

Le Conseil d'administration du Cercle Algérieniste du Gers est heureux de vous convier à leur 4^{ème} colloque « Fiers d'eux et fiers de notre histoire » (Voir PDF n°2 joint à cet envoi).

Lieu : au théâtre municipal de Condom dans le Gers

Du Samedi 15 octobre à 9 heures au Dimanche 16 octobre à 13 heures

Entrée gratuite ouverte à tous sur réservation.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO

